

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Approches spécifiques de travail social			
Code	SOAS2B21AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Sophie DETOURNAY (sophie.detournay@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3 Exercer un jugement professionnel.

3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B21ASD Analyse des organisations

24 h / 2 C

SOAS2B21ASE	Déontologie	12 h / 1 C	
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	18 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15 h / 1.5 C	
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	24 h / 2 C	
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15 h / 1.5 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	20	
SOAS2B21ASE	Déontologie	10	
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15	
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	20	
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des organisations			
Code	7_SOAS2B21ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage offre un regard, une approche utile à la pratique du travail social. Elle donne des repères spécifiques en méthodologie par des pratiques d'observation de l'organisation pour les analyser dans un cadre plus large lié à des éléments de sociologie (impact de la société sur l'organisation), d'éthique et de déontologie (notion d'organisation bienveillante et juste centrée sur le bénéficiaire et le personnel). Ces repères aident l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention dans une perspective d'une organisation bienveillante, juste et humaine.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- I. Enumérer une dizaine de techniques d'observation et d'analyse.
- II. Utiliser ces techniques en les appliquant à des expériences rencontrées en stage ou sur le campus.
- III. Concevoir des SWOT (technique d'analyse de problèmes) par type de thème concernant l'organisation dans l'intérêt des humains dans l'organisation, le personnel et les bénéficiaires.
- IV. Identifier, décrire, analyser puis évaluer son sens de l'observation et d'analyse de la place des bénéficiaires et du personnel de l'organisation (campus et lieu de stage).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'intégration, l'accueil
- Le travail d'équipe
- La structure centrée autour des bénéficiaires
- Méthodes d'observation (3P)
- La communication interne
- La communication externe
- Les fédérations
- Les motivations et compétences
- Les buts, objectifs et moyens
- Le SWOT (technique d'analyse de problèmes)

Démarches d'apprentissage

La démarche est interactive et participative par des articulations incessantes entre les éléments théoriques (définitions, méthodes), les applications (exercices) et l'état réflexif de l'étudiant (préjugés, craintes, espoir).

La participation est en cela obligatoire, vu l'auto-observation de soi dans le processus et la mise en écriture de fiches d'observation de l'organisation et de soi-même en posture d'assistant social, le tout évalué dans le travail écrit final (examen).

L'approche est déductive par rapport à des mises en situation.

L'approche est inductive par rapport aux apports théoriques.

Des études de cas sont une approche pour l'ouverture à l'analyse de situations réelles.

Chaque étudiant complète son carnet de fiches SWOT (approche par situation-problème) en fonction de son expérience et partage ses analyses avec des autres étudiants (approche interactive). Ces fiches sont des supports utiles à l'examen écrit.

Des recherches sur le net renforcent la découverte des fédérations.

Vu les méthodes participatives en "laboratoire social", la présence est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps d'échanges aux cours sur les fiches avant et après le stage (consignes, écoute des difficultés).

Temps de questions-réponses après chaque thème du cours.

Prestation "monitoring" pour assurer la compréhension de nouveaux éléments.

Temps de paroles en début de cours sur la matière vue au cours précédent.

Une heure au dernier cours est consacrée aux questions-réponses sur le cours, sur les questions d'examen et sur les fiches SWOT à compléter pour l'examen.

Ouvrages de référence

- La sociologie des organisations, Bernoux, Seuil, 1985
- Management des situations complexes, Bonami-De Henin, DeBoeck, 1993

Supports

- Sites internet
- Syllabus
- Règlements du campus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'absence injustifiée au cours est sanctionnée de 3 points sauf pour les étudiants en crédit résiduel.

NB: pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

L'examen écrit comporte une partie de restitution des repères théoriques, une autre sur la restitution et l'analyse d'une pratique professionnelle, et la remise d'une fiche d'analyse (ex : le SWOT) tirée au sort parmi les fiches préparées aux cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 40% dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie			
Code	7_SOAS2B21ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'assistant social se trouve souvent pris dans des tensions entre les droits et besoins de l'utilisateur, les missions de l'institution et ses valeurs personnelles. L'objectif sera bien de donner des repères inscrits dans les codes de déontologie en travail social afin de guider son intervention et d'utiliser au mieux cette part de liberté/responsabilité qu'il détient. Une place particulière est réservée au secret professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir et comprendre la déontologie comme repère fondamental en travail social.
- II. Utiliser les repères déontologiques pour questionner des pratiques de travail social.
- III. Définir le secret professionnel d'un point de vue légal et déontologique.
- IV. Analyser une situation en travail social d'un point de vue déontologique afin de dégager ou questionner une position professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche générale de la déontologie.
- La déontologie des assistants sociaux.
- Contenu des codes de déontologie en travail social.
- Le secret professionnel.

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera fonction des modalités pratiques d'enseignement. Les huit premières heures de cours seront données à l'ensemble des étudiants. La découverte des concepts théoriques se fera de façon magistrale avec quelques mises en situations et l'appui des codes de déontologie. Des questionnements déontologiques actuels seront abordés afin de pousser les étudiants à une vigilance professionnelle. Les quatre dernières heures de cours sont données en sous-groupes. Ce sera le moment de l'articulation théorie-pratique à partir de mises en situations où les interactions seront privilégiées. A travers des mises en situations, l'étudiant sera amené à développer une réflexion déontologique pour se donner des repères éclairants dans son rôle d'assistant social.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard sur l'examen de l'année précédente.

- La mise en situation posée à l'examen ressemblera fortement aux mises en situation abordées au cours.

Ouvrages de référence

- Bonjour P & Corvazier F., Repères déontologiques pour les acteurs sociaux, Eres, 2003
- Boudjemaï M., Le secret professionnel en action sociale, Editions Dunod, Paris, 2008
- Le secret professionnel partagé, revue "L'Observatoire" n° 77, 2013
- Secret professionnel et déontologie, Journal du Droit des Jeunes, 2007
- Chambeau M., Pour une glasnost dans l'aide à la jeunesse, Editions Jeunesse et Droit, 2011
- Nouwynck L., Eloge de la déontologie, Matinée de réflexion de la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, février 2014

Supports

Un syllabus et un Powerpoint sont distribués aux étudiants. Les étudiants ont accès à différents code de déontologie.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit portera sur la matière théorique et sur des mises en situation. Celui-ci aura lieu après le congé de la Toussaint.

Il vise à vérifier:

- la connaissance et la compréhension des repères déontologiques;
- l'appropriation des repères et des valeurs déontologiques à travers des mises en situation.

Une absence injustifiée aux ateliers (4h de travail en sous-groupe) fera perdre 3 points dans la cotation finale (sauf pour les étudiants en crédit résiduel) . Le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé pour la seconde session.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Intégration méthodologique			
Code	7_SOAS2B21ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de ce cours est d'aider les étudiants à s'approprier les repères et les outils méthodologiques abordés au cours de méthodologie du travail social (UE22) et plus spécifiquement les activités d'apprentissage « travail social individualisé » et « travail social de groupe ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable :

- D'appliquer les repères méthodologiques vus au cours de travail social individualisé (construction et analyse de la demande, le bilan psychosocial, le projet d'intervention, l'évaluation) et de travail social de groupe (planification de l'intervention et le début d'un groupe) autour d'une situation sociale donnée
- D'argumenter ses positions professionnelles en regard d'une situation sociale donnée
- De mobiliser des habiletés relationnelles (communication verbale et non-verbale) face à une personne ou un groupe nécessaires à l'installation d'une relation d'aide

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les questions-clé de la méthodologie ont été vues au cours de méthodologie (voir les syllabus de TSI et TSG). Seront abordés plus spécifiquement l'appropriation de repères méthodologiques, à savoir :

- l'identité de l'intervenant social
- la construction et l'analyse de la demande
- le bilan psychosocial
- l'évaluation
- le projet d'intervention
- la méthodologie intégrée : passage du TSI au TSG
- l'écoute

Démarches d'apprentissage

La pédagogie utilisée sera évidemment active et participative. Ces séminaires seront l'occasion, à partir de situations

pratiques, d'expérimenter et de s'approprier la méthodologie en travail social. Les supports seront variés: mises en situation, jeux de rôle, témoignages de professionnels, séquences filmées,... Les expérimentations et l'appropriation se feront, pour les étudiants, à travers des débats, prises de position dans des analyses de situation, jeux de rôle, travail d'écriture...

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors du cours, les étudiants sont amenés à mettre en pratique les repères méthodologiques sur des mises en situation. Le même type d'exercice fait l'objet d'une question à l'examen.

Ouvrages de référence

- Syllabus de « méthodologie - travail social individualisé » (UE22), Degimbe P. et Pourveur V., ISSHA, 2018-2019.
- Syllabus de « Méthodologie - travail social de groupe » (UE22), Degimbe P. et Lacroix M., ISSHA, 2018-2019.

Supports

- Syllabus de « méthodologie - travail social individualisé » (UE22), Degimbe P. et Pourveur V., ISSHA, 2018-2019.
- Syllabus de « Méthodologie - travail social de groupe » (UE22), Degimbe P. et Lacroix M., ISSHA, 2018-2019.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen écrit portera sur l'application des repères méthodologiques (TSI et TSG) à travers une mise en situation. Les étudiants disposeront des deux syllabi de méthodologie (UE22) pendant l'examen. Chaque absence injustifiée aux séminaires fera perdre 3 points par séminaire dans la cotation finale (sauf pour les étudiants en crédit résiduel). Le retrait des 3 points dû à l'absence injustifiée en séminaire est annulé pour la seconde session.

Les étudiants en crédit résiduel seront évalués sur la matière de l'année en cours. Ils sont invités à prendre contact avec les professeurs animant les ateliers pour prendre connaissance des exercices travaillés lors des séminaires.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 40 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).